



**HAL**  
open science

**Saisir le paysage mouvant. Du terroir à la banlieue :  
mutations paysagères et changement social à Marseille  
(1850-1914)**

Thibault Bechini

► **To cite this version:**

Thibault Bechini. Saisir le paysage mouvant. Du terroir à la banlieue : mutations paysagères et changement social à Marseille (1850-1914). Hypothèses 2004. Revue de l'école doctorale d'histoire de l'Université Paris 1, 2019. hal-03780334

**HAL Id: hal-03780334**

**<https://hal.science/hal-03780334v1>**

Submitted on 19 Sep 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

## *Saisir le paysage mouvant*

### *Du terroir à la banlieue : mutations paysagères et changement social à Marseille (1850-1914)*

THIBAUT BECHINI\*

---

À compter des années 1850, la banlieue est de Marseille se développe le long de la vallée de l'Huveaune, sous l'effet d'un double processus d'urbanisation et d'industrialisation du « terroir ». Le « terroir », également appelé le « territoire », est la désignation traditionnelle de la campagne marseillaise, incluse dans les limites administratives de la ville, bien que située à l'extérieur de la ligne d'octroi. Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les échevins définissent le « terroir » comme une « continuation<sup>1</sup> » de la ville-centre, avant même que l'expansion urbaine du XIX<sup>e</sup> siècle, peu encadrée par les pouvoirs publics<sup>2</sup>, ne jette les jalons d'une continuité morphologique entre la vieille ville et sa banlieue. Dans l'Est marseillais, la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle est marquée par un bouleversement des structures agraires et foncières dû à la fois au développement d'une agriculture irriguée, liée à la mise en service du canal de Marseille en 1849, et au morcellement des anciens domaines ruraux, dont l'atomisation favorise le lotissement. Ces mutations ont des conséquences directes sur l'organisation paysagère de l'espace : en un demi-siècle, l'ancien terroir, où dominaient la vigne et l'olivier, se mue en ceinture maraîchère et laitière avant que ne s'affirme, à la veille de la Grande Guerre, la vocation

\* Docteur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, il a soutenu une thèse de doctorat intitulée « Des villes migrantes : Marseille, Buenos Aires. Construire et habiter les périphéries urbaines au temps des migrations italiennes (1860-1914). »

1. Dans une lettre du 16 mai 1788, citée par Charles Carrière, le maire et les échevins écrivent au contrôleur général que « le territoire fait partie de la ville ; il en est une extension, une continuation ». C. CARRIÈRE, *Négociants marseillais au XVIII<sup>e</sup> siècle. Contribution à l'étude des économies maritimes*, Marseille, 2 vol., 1973.

2. Marcel Roncayolo parle d'une « croissance urbaine en liberté ». M. RONCAYOLO, *L'imaginaire de Marseille. Port, ville, pôle*, Lyon, 2014, p. 115.

usinière et résidentielle de cette « banlieue à fonctions multiples<sup>3</sup> ». Ces transformations ne peuvent être déconnectées du changement social à l'œuvre dans cette partie du terroir où s'installent de nombreux immigrants, le plus souvent d'origine italienne, qui trouvent dans ces « petits fragments de la vie urbaine » des conditions favorables à leur intégration<sup>4</sup>.

Les caractéristiques paysagères de ce moment de transition, où la campagne devient progressivement ville, peuvent être saisies à travers une lecture critique de la documentation iconographique produite par les contemporains. Tout à la fois acteurs et spectateurs des transformations, ceux-ci ont parfois promu une représentation folklorique et essentialiste de la campagne marseillaise, à rebours des progrès de l'industrialisation et de l'urbanisation. Parallèlement, à partir d'un ensemble d'affaires contentieuses<sup>5</sup>, on montrera que les conflits d'usage, marqueurs du changement social, aident à saisir ce paysage mouvant : le litige civil, instrument de mise en forme de la vie sociale<sup>6</sup>, permet en effet de « qualifier, analyser et contester une situation<sup>7</sup> » et, à ce titre, peut fonctionner comme un révélateur des mutations paysagères. Cette double approche, qui s'intéresse tout autant aux perceptions culturelles qu'à la matérialité de l'espace local, tente de prolonger les réflexions d'Angelo Torre et de proposer une analyse processuelle des « relations spatiales à l'échelle topographique<sup>8</sup> ».

3. ID., « Évolution de la banlieue marseillaise dans la Basse Vallée de l'Huveaune », *Annales de géographie*, 327 (1952), p. 342-356 (352).

4. ID., « La croissance urbaine », dans *Marseille au XIX<sup>e</sup> siècle, rêves et triomphes*, Paris/Marseille, 1991, p. 21-42 (p. 40).

5. Ces cas de litiges proviennent du dépouillement des minutes de la justice de paix du 6<sup>e</sup> canton de Marseille entre 1860 et 1914 et de sondages alphabétiques réalisés dans les affaires contentieuses de la Ville de Marseille, à partir d'une base patronymique d'individus s'étant présentés devant le juge de paix du 6<sup>e</sup> canton de Marseille. Archives départementales des Bouches-du-Rhône (AD 13), Justice de paix du 6<sup>e</sup> canton – puis 8<sup>e</sup> canton à partir de 1886 – de Marseille, 4 U 20 21 (1858-1861) à 4 U 20 56 (1914) ; Archives municipales de Marseille (AMM), Transactions et condamnations, 12 D 1 (1865-1867) à 12 D 49 (1913-1915).

6. Y. THOMAS, « Présentation », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 57/6 (2002), p. 1425-1428 (p. 1428).

7. G. CALAFAT, A. FOSSIER et P. THÉVENIN, « Droit et sciences sociales : les espaces d'un rapprochement », *Tracés. Revue de sciences humaines*, 27 (2014), p. 7-19 (p. 9).

8. La posture méthodologique de cet article est exposée dans l'introduction du dossier, T. BECHINI, G. BINOIS, N. LUCAS et C. STEVANATO, « Retrouver le paysage. Intérêt, sources et méthodes ». Voir A. TORRE, « Un "tournant spatial" en histoire ? Paysages, regards, ressources », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 63/5 (2008), p. 1127-1144 (p. 1140).

*Le paysage comme construction symbolique :  
la campagne contre la banlieue*

Le 23 juillet 1909, alors qu'il vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur, le conseiller général Louis Sacoman<sup>9</sup> reçoit les félicitations de l'un de ses amis au dos d'une carte postale photographique, « vue générale » du village des Caillols<sup>10</sup> situé dans la partie orientale du terroir marseillais<sup>11</sup>. S'y trouvent représentés, au premier plan, un champ planté d'oliviers et, au deuxième plan, au cœur de l'image, le village des Caillols à proprement parler. Au troisième plan, apparaît une butte boisée avec quelques constructions discernables au milieu des arbres : il s'agit du Collet des Comtes, petite colline qui précède le massif calcaire de Carpiagne que l'on distingue à l'arrière-plan. Le cadrage de cette photographie, qui a été prise depuis le nord du village, privilégie la partie agglomérée et ancienne du quartier. Elle occulte les écarts et les lotissements qui, depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, sont apparus aux abords des Caillols, conséquence de l'urbanisation galopante qui gagne le terroir. Telle qu'elle est orientée, la vue dissimule la principale branche du canal d'irrigation qui, depuis un demi-siècle, traverse le quartier. Elle ne montre rien non plus de l'activité proto-industrielle qui rythme la vie des Caillols grâce à l'existence de plâtrières et de mines d'argile qui ont permis l'essor de plusieurs fours à plâtres et briqueteries, dont aucun n'est visible sur la photographie.

Le photographe a fait le choix d'une vue folklorique inscrite dans une tradition provençalaisante, dont les codes, empruntés à la peinture, reposent sur une valorisation de l'aridité du terroir marseillais et d'un écosystème villageois séculaire. Les oliviers du premier plan ne laissent en effet rien transparaître de la diversification des activités agricoles permise par l'arrivée des eaux du canal un demi-siècle plus tôt ; les maisons anciennes, massées autour de l'église paroissiale, ne rendent pas compte de l'apparition de nombreuses villas, dont les typologies architecturales se distinguent

9. Louis Sacoman (1848-1923), militant mutualiste et radical-socialiste, fut, de 1898 à 1922, conseiller général du 12<sup>e</sup> canton de Marseille, dont les limites correspondent au 8<sup>e</sup> canton de justice de paix.

10. Les quartiers ruraux de la périphérie de Marseille, bien que compris dans les limites administratives de la ville, conservent le nom de « village ».

11. AD 13. 1 J 66, Papiers privés de Louis Sacoman. Cette vue photographique est reproduite dans le hors-texte.

nettement des vieilles constructions villageoises<sup>12</sup>. Sous bien des aspects, la photographie des Caillols se rattache à une tradition picturale locale, apparue vers 1850, qui privilégie l'aridité des collines et la flore traditionnelle pour tourner volontairement le dos aux bouleversements que connaît alors la campagne provençale. Cette vue des Caillols peut ainsi être rapprochée d'une toile peinte par Paul Guigou en 1866, intitulée par l'artiste *Paysage de Provence : vue d'Allauch*<sup>13</sup>. Le tableau propose une vue panoramique dont la composition – champs au premier plan, village au cœur de la toile, collines à l'arrière-plan – est très proche de celle de la photographie prise dans les premières années du xx<sup>e</sup> siècle.

Dans les années 1850 se structure, autour d'Émile Loubon, directeur de l'école des Beaux-arts de Marseille, une école marseillaise de peinture qui, à travers le genre du paysage provençal, « s'affirme clairement dans une défense des traditions » et forge « l'image d'une Provence rurale<sup>14</sup> ». Cette école fait de l'aridité un trait dominant du paysage provençal, en un temps où les progrès de l'irrigation se font sentir chaque jour davantage. Cette manière de fixer sur la toile un certain type de paysage, où il n'est question ni d'urbanisation ni d'industrialisation, va de pair avec l'inquiétude qui s'empare à la même époque des félibres, défenseurs de la langue et de la littérature provençales, à l'égard de la civilisation moderne<sup>15</sup>. Le paysage provençal, figé dans ses caractères essentiels, apparaît comme l'expression d'une volonté d'arrêter le temps ; il devient un objet de réflexion pour tout un courant artistique et littéraire local. Littérateurs et critiques d'art invitent leurs contemporains à saisir le paysage provençal avant qu'il ne soit plus qu'un souvenir. « Il faut cultiver notre jardin ! », s'exclame en 1883 Louis Brès, citant Voltaire, en guise de clausule à son discours de réception à l'Académie de Marseille, entièrement consacré au paysage provençal et à son « influence au point de

12. J. PÉROUSE DE MONCLOS, « De la villa rustique d'Italie au pavillon de banlieue », *Revue de l'art*, 32 (1976), p. 23-36.

13. Cette toile, qui appartient à une collection particulière, est reproduite dans C.-J. BONNICI, *Paul Guigou, 1834-1871*, Aix-en-Provence, 1989, p. 69. Le village d'Allauch est situé dans l'Est marseillais et appartient au même canton que Les Caillols.

14. S. PRAT, « Visions picturales et paysages urbains au xix<sup>e</sup> siècle. Quelques exemples méditerranéens et plus particulièrement celui de Marseille », *Cahiers de la Méditerranée*, 1 (1999), p. 195-208 (ici p. 203).

15. *Ibid.*, p. 197.

vue littéraire et artistique<sup>16</sup> ». « Il faut cultiver notre jardin » répond, comme en écho, André Gouirand dans l'ouvrage qu'il consacre, en 1901, à l'école marseillaise et auquel la citation de *Candide* sert d'exergue<sup>17</sup>. Pour ces deux critiques, cultiver le jardin provençal consiste avant tout à en magnifier l'aridité. « Notre paysage provençal, tout en pierres et en herbes grises, n'avait guère chance d'être apprécié par les beaux esprits des siècles derniers<sup>18</sup> », rappelle Louis Brès, tandis qu'André Gouirand écrit à propos du peintre Paul Guigou :

Une nouvelle note était trouvée. La Provence comptait le peintre historiographe de son sol aride, de ses collines marmoréennes, de ses lignes fortement accusées dans la lumière crue, enfin de son caractère particulièrement sauvage<sup>19</sup>.

En promouvant le « pittoresque » du paysage provençal<sup>20</sup>, l'école marseillaise contribue à modeler les représentations que les contemporains se font de la campagne provençale. Elle est secondée en cela par l'essor du védutisme photographique, dont les « excursionnistes » marseillais, photographes amateurs qui parcourent les alentours de Marseille, seraient les inventeurs<sup>21</sup>. Dès lors, il n'est pas surprenant de voir certains éléments jugés particulièrement pittoresques, telles les collines, intégrés aux descriptions réalisées dans le cadre de ventes immobilières : en 1923, la vente aux enchères d'une petite villa située à La Barasse, près des Caillols, est l'occasion de dresser un cahier des charges où il est fait mention de la « vue pittoresque des collines voisines<sup>22</sup> » dont on jouit depuis la terrasse de la maison. Mention paradoxale, puisque cette villa, qui contribue au mitage de la campagne marseillaise, est, en soi, une menace pour la préservation du « pittoresque » local.

16. L. BRÈS, *Le paysage provençal et son influence au point de vue littéraire et artistique. Discours de réception à l'Académie de Marseille*, Marseille, 1883.

17. A. GOUIRAND, *Les peintres provençaux. Loubon et son temps. Aiguier, Ricard, Monticelli, Paul Guigou*, Paris, 1901.

18. L. BRÈS, *Le paysage provençal, op. cit.*, p. 7.

19. A. GOUIRAND, *Les peintres provençaux, op. cit.*, p. 136.

20. C.-J. BONNICI, « De l'espace fermé à l'espace panoramique », dans *Paul Guigou, 1834-1871*, C.-J. BONNICI et M.-P. VIAL dir., Marseille/Paris, 2004, p. 78-117 (p. 80).

21. C. MALAURIE, « La carte postale photographique comme médiation territoriale. L'exemple d'Arcachon », *Communications & langages*, 130 (2001), p. 70-85 (p. 72).

22. AD 13. 4 Q 2/7613, Conservation des hypothèques, transcription n° 67 du 12 mars 1923.

Le sentiment de voir disparaître la campagne marseillaise sous les assauts de l'expansion urbaine est d'ailleurs un trait dominant des descriptions de la banlieue brossées depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup>, chacune présentant l'urbanisation du terroir comme un phénomène caractéristique de son époque. Une étude diachronique de ces perceptions révèle le mouvement continu de l'urbanisation entre les années 1850 et la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle plus qu'elle n'associe le mitage du terroir à une décennie particulière. Les observateurs des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles partagent une même nostalgie paysagère. Ainsi, de la même manière que le géographe Michel Clerc déplore, en 1901, que l'industrialisation de la basse vallée de l'Huveaune ait fait disparaître « le coin le plus frais et le plus charmant de la banlieue de Marseille<sup>24</sup> », le docteur Alliez fustige, au début des années 1980, « une mutation trop rapide liée à une urbanisation mal dirigée, inesthétique, saccageant un décor de vie modelé par les siècles<sup>25</sup> ».

*Mutations paysagères et conflits d'usage :  
le rôle du canal de Marseille*

De telles notations, qui confinent parfois à l'élégie lorsqu'il s'agit d'évoquer, ainsi que le fait le docteur Alliez, les « pinèdes parfumées et les “bancaou” où crissaient les cigales<sup>26</sup> », ne sont que la traduction littéraire des tensions sociales que cristallisent les mutations paysagères de l'Est marseillais. Ces tensions trouvent à s'exprimer au travers d'actions judiciaires qui révèlent de nombreuses configurations litigieuses liées à l'extraction du plâtre et de l'argile. Cette activité minière, en plein essor dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, apparaît comme une remise en cause radicale de l'usage agricole de la terre. Dans les premières années du XX<sup>e</sup> siècle, l'élan que l'exploitation de nouveaux gisements d'argile donne à la production tuilière

23. François Mazuy parle en 1853 de « morcellement extraordinaire de la propriété », tandis que le *Conducteur de l'étranger dans Marseille* évoque, la même année, le territoire « divisé en quelques milliers de compartiments ». F. MAZUY, *Essai historique sur les mœurs et les coutumes de Marseille au XIX<sup>e</sup> siècle*, Marseille, 1853, p. 193 ; *Conducteur de l'étranger dans Marseille*, Paris, 1853, p. 30 (Guides Richard).

24. M. CLERC, *Le bassin de Marseille. Géographie et géologie*, Marseille, 1901.

25. J. ALLIEZ, « Des villages dans la ville (2) », *Marseille. Revue municipale trimestrielle*, 125 (1981), p. 23.

26. ID., « Des villages dans la ville (1) », *Marseille. Revue municipale trimestrielle*, 119 (1979), p. 56.

est source de litige. En 1904, deux propriétaires du hameau des Comtes, près des Caillols, comparaissent devant le juge de paix au sujet du « charroi excessif » suscité par les « transports d'argile provenant d'une exploitation de carrière » auxquels se livre l'un d'eux<sup>27</sup>. Ces extractions d'argile se font à proximité d'une tuilerie en activité depuis le début des années 1870 et dont la création avait, en son temps, suscité la défiance du marquis de Coriolis, propriétaire du domaine voisin de La Salle. Par l'entremise de son avoué, le marquis avait alors adressé au préfet des Bouches-du-Rhône une longue missive dans laquelle il défendait la vocation agricole du quartier et brocardait les « fabriques [qui] dégagent incessamment une fumée épaisse qui est nuisible à la végétation, et notamment à celle des oliviers, des vignes et des plantes légumineuses<sup>28</sup> ».

Cette convocation des oliviers et des vignes, attributs traditionnels de la campagne marseillaise, alors même que de nombreuses prairies et vergers sont apparus aux Caillols depuis le milieu du siècle, ne surprend guère sous la plume du marquis de Coriolis. Quelques années auparavant, à l'occasion d'un procès, le marquis avait reproché à son fermier d'avoir établi une prairie dans un champ où se trouvaient trois oliviers, arrachés sans autorisation<sup>29</sup>. À la même époque, le marquis de Forbin d'Oppède, qui considère que le canal d'irrigation mis en service en 1849 a transformé l'Est marseillais en « véritable Normandie », fait part de ses réticences à l'égard des nouvelles cultures, dont il doute qu'elles soient un gage de prospérité pour l'agriculture locale<sup>30</sup>.

Ces mutations paysagères, conséquence de nouveaux usages, y compris agricoles, peuvent toutes être reliées à la mise en service du canal de Marseille, dont les dérivations deviennent des éléments structurants de l'organisation foncière de la campagne marseillaise. Si les prairies et les cultures fruitières en sont les premières bénéficiaires, l'industrie tuilière tire également profit des potentialités offertes par le canal : le corroyage de l'argile nécessite en effet de forts volumes d'eau. Aussi n'est-on pas surpris de voir le cahier des charges rédigé en 1887 en vue de la vente aux enchères d'une tuilerie située

27. AD 13. 4 U 20 44, Acte 171, 20 septembre 1904.

28. AD 13. 5 M 295, Hygiène et santé publique, Briqueteries-tuileries (1808-1933), chemise « Sacoman Louis 1872 », lettre du Marquis de Coriolis au Comte de Keratry, préfet des Bouches-du-Rhône. Marseille, 27 février 1872.

29. AD 13. 14 E 88, Papiers de la famille de Coriolis, Procès Coriolis contre Jean-Louis Gayrard, fermier, au sujet de l'exploitation des terres de La Salle (Marseille).

30. M.-P. DE FORBIN D'OPPÈDE, *Monographie de la terre et du château de Saint-Marcel, près Marseille, du X<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Marseille, 1888, p. 179.



aux Caillols préciser que « la propriété a l'eau du canal » et comprend « un grand bassin pouvant contenir vingt mille litres d'eau<sup>31</sup> ». Outre leurs fonctions agricoles et industrielles, les bassins alimentés par le canal concourent à la valorisation de la propriété immobilière ; leur multiplication accompagne le lotissement des anciens domaines ruraux. À ce titre, ils deviennent des marqueurs de la nouvelle vocation résidentielle de la campagne marseillaise, dont l'urbanisation est désormais « liée aux potentialités du réseau hydraulique<sup>32</sup> ». L'arrivée des eaux dans les jardins de la périphérie favorise l'engouement pour le style « rocaille » : puits, bassins et grottes artificielles fournissent autant de supports d'expression aux ouvriers cimentiers. Dans les jardins de cette banlieue en formation, les « rustiqueurs<sup>33</sup> », souvent d'origine italienne, façonnent une nature de cailloux et de ciment à un moment et en un lieu où, sous l'effet de l'urbanisation et de l'industrialisation, « l'étroite relation avec la nature se raréfie<sup>34</sup> ». Les utilisations quotidiennes des bassins et des lavoirs nouvellement construits se révèlent souvent litigieuses. L'arbitrage du juge de paix est nécessaire, qu'il s'agisse de veiller à une bonne répartition des modules d'eau entre propriétaire et locataire occupant une même propriété<sup>35</sup>, de déterminer qui conservera la prise d'eau du canal lors de la division d'une parcelle en deux lots<sup>36</sup> ou de rétablir le fonctionnement de la vanne d'un bassin, « volontairement obstruée avec du ciment<sup>37</sup> ».

Grâce aux « systèmes de rigoles et de conduites<sup>38</sup> », qui servent aussi bien à l'arrosage des propriétés qu'aux besoins domestiques, les eaux du canal structurent l'organisation des nouveaux espaces résidentiels de l'Est marseillais. Mais elles bouleversent également la topographie de certains terrains et entravent la bonne marche d'activités proto-industrielles qui préexistaient à la construction du canal.

31. AD 13. 4 Q 2/4983, Conservation des hypothèques, transcription n° 35 du 6 avril 1887.

32. J.-M. CHANCEL et R. BORRUEY, « La maison des villes et la maison des champs... La bastide marseillaise », *Méditerranée*, 77 (1993), p. 81-84 (p. 84).

33. M. RACINE, *Les Rocailleurs. Architecture rustique des cimentiers marseillais*, Marseille, 1999.

34. ID., *Jardins « au naturel ». Rocailles, grotesques et art rustique*, Arles, 2001, p. 123.

35. AD 13. 4 U 20 37, Acte 61, 8 août 1896.

36. AD 13. 4 U 20 26, Acte 32, 13 septembre 1876.

37. AD 13. 4 U 20 41, Acte 55, 3 mai 1901.

38. AD 13. 4 U 20 23, Acte 66, 19 septembre 1865.

C'est ce que révèlent les instances initiées contre la ville de Marseille par deux fabricants de plâtre, les cousins Delestrade, Jean et Baptistine, dont la famille exploite les carrières des Caillols depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>39</sup>. Des infiltrations d'eau, qui semblent avoir été la cause d'éboulements survenus dans les plâtrières en 1863 et en 1888, sont constatées par différents experts ; leur origine est attribuée à une branche du canal qui longe les carrières Delestrade. Un rapport rédigé en 1890 signale que le terrain de la propriété n'est plus qu'« un amas complètement informe de pierres, de roches et de terres qui se sont effondrées les unes sur les autres<sup>40</sup> ». Les procès intentés en 1890 par Jean Delestrade et en 1892 par Baptistine Delestrade entraînent la condamnation de la municipalité. Ces actions judiciaires succèdent à un jugement de bornage ayant opposé les deux cousins en 1887 au sujet de la reconstruction d'un mur de clôture en mauvais état, dont les fondations avaient été établies sur « un terrain mouvant ». L'ingénieur mandaté dans l'affaire avait alors indiqué que « les mensurations et chaînages sont rendus très difficiles par suite de l'état dans lequel se trouve le sol à cause des affaissements et des éboulements<sup>41</sup> ».

Les actions intentées contre la municipalité apparaissent comme le prolongement de ces opérations de bornage : les unes et les autres prennent place dans un contexte de mutations paysagères radicales, causées par le canal, qui portent préjudice aux extractions de plâtre. Indirectement, les procès initiés contre la municipalité permettent de concilier deux propriétaires riverains grâce à la condamnation d'un tiers – la Ville de Marseille – auquel ils peuvent attribuer la responsabilité du différend qui s'est élevé entre eux.

### *Recomposition spatiale et changement social à l'heure des basculements politiques*

Ces mutations paysagères, source de configurations litigieuses et de mises en discours nostalgiques, accompagnent le recul de l'opinion conservatrice, d'obédience royaliste, face aux idées républicaines. Il est significatif que la tuilerie qui excite la défiance du marquis de Coriolis en 1872 soit

39. AMM. 12 D 28, Dossier 261, « Delestrade : dégâts à sa propriété aux Caillols (1891) » ; 12 D 29, Dossier 274, « Delestrade et consorts : dégâts causés par le canal à leur propriété située aux Caillols (1892-1893) ».

40. AMM. 12 D 28, Dossier 261, Rapport des experts en date du 23 décembre 1890.

41. AD 13. 4 U 20 31, Acte 66, 26 juillet 1887.

fondée par le futur conseiller général Louis Sacoman, militant républicain et radical-socialiste. La réaction du marquis de Coriolis révèle l'opposition entre un monde rural et agricole, régi par les anciennes élites, et un monde urbain et industriel, incarné par de petits fabricants d'extraction populaire. La « ville-campagne<sup>42</sup> » permet la cristallisation de cette opposition en la formulant en termes de mutations paysagères et de perceptions environnementales. Cette opposition accède à une expression politique au début des années 1880, lorsque Louis Sacoman devient président du cercle républicain des Caillols<sup>43</sup>, tandis que le marquis de Coriolis est à la tête du cercle catholique et légitimiste du même quartier<sup>44</sup>.

En cette fin de siècle, le discours conservateur se met au service d'une poétique du paysage provençal qui repose sur la défense des attributs de la campagne marseillaise – la vigne et l'olivier – et alimente une critique plus générale de la modernité urbaine et industrielle. De la même manière que les cultures traditionnelles sont opposées aux arbres fruitiers qui transforment le terroir en « véritable Normandie », les conservateurs marseillais revendiquent l'usage du provençal en politique et tournent en dérision les candidats républicains, venus de Paris, qui s'expriment en français. Ainsi du candidat royaliste aux élections législatives de 1902, Louis Gay, qui, opposé au radical Henri Brisson, plusieurs fois président de la Chambre des députés entre 1881 et 1912, se présente comme « un paysan et un paysan du pays marseillais », interpelle les électeurs au cri de « Provençaux, debout ! » et déclare :

Je l'attends, votre Brisson ! S'il tente de faire des réunions publiques, je m'y présenterai et je l'interpellerais en provençal, nous verrons bien quelle tête il fera<sup>45</sup> !

Cette stratégie provençalisante, bien qu'elle suscite l'adhésion d'un grand nombre d'électeurs, ne permet cependant pas à Louis Gay, qui obtient 4720 voix contre 6640 pour Henri Brisson, de remporter les élections. Henri Brisson a pu bénéficier de l'appui de républicains locaux qui, à l'instar

42. M. RONCAYOLO, *L'imaginaire de Marseille*, op. cit., p. 219.

43. AD 13. 4 M 712, Chemise « Cercle de l'Ascension à Marseille, aux Caillols (1868-1885) ».

44. AD 13. 4 M 715, Chemise « Cercle des Caillols sous le patronage de Saint-Jean-Baptiste à Marseille, quartier des Caillols (1864-1885) ».

45. *L'Univers*, 8 mai 1902.

de Louis Sacoman, jouissent d'une grande notoriété dans l'Est marseillais. Il est notable que les personnalités républicaines de cette partie du terroir marseillais se recrutent parmi les piqueurs du canal, ces employés chargés de la surveillance des berges et des dérivations : Louis Sacoman, après avoir été fabricant tuilier, devient éclusier en 1878, puis piqueur en 1881<sup>46</sup> ; Jean-Baptiste Michel, qui représente pendant plus de vingt ans le 12<sup>e</sup> canton au conseil d'arrondissement de Marseille, exerce la même profession<sup>47</sup> ; Joseph Garibaldi, cultivateur d'origine italienne, devient piqueur au canal dans les années 1870 et joue un rôle décisif dans la transformation de la société chorale des Caillols en cercle républicain en 1879<sup>48</sup>. Comme infrastructure récemment mise en service, le canal de Marseille permet la formation d'une nouvelle catégorie d'employés municipaux qui arpentent le terroir et en accompagnent les mutations paysagères. Émerge alors la figure du piqueur, produit du changement social à l'œuvre dans la campagne marseillaise, auquel on fait parfois appel pour régler les litiges privés liés à l'utilisation des eaux du canal. Ainsi, en 1896, Joseph Garibaldi, présenté comme un « homme pratique et intelligent », est recommandé au juge de paix pour résoudre le différend qui oppose un propriétaire et son locataire au sujet de l'alimentation en eau d'un lavoir. Le piqueur républicain se rend sur les lieux litigieux pour « régler les eaux d'une manière juste et équitable<sup>49</sup> ». L'image est digne de la corrélation si souvent soulignée par Maurice Agulhon entre arrivée des eaux dans les villages méridionaux et érection de statues dédiées à la République bienfaitrice<sup>50</sup>.

L'analyse processuelle des transformations paysagères inscrit les représentations symboliques de la campagne provençale dans un faisceau de pratiques qui rendent compte d'un même moment de transition, qu'il s'agisse de magnifier l'aridité du terroir ou d'accompagner le développement du réseau

46. AN. LH/2430/5, Dossier de Louis Sacoman, chevalier de la Légion d'honneur (1909), résumé des services de M. Sacoman (Balthazard-Louis).

47. Voir la demande de secours adressée par sa veuve au Conseil général des Bouches-du-Rhône en 1922. *Rapports et délibérations*, Conseil général du département des Bouches-du-Rhône, Marseille, 1923, vol. 2, p. 25.

48. AD 13. 4 M 712, Chemise « Cercle de l'Ascension à Marseille, aux Caillols (1868-1885) », lettre de Joseph Garibaldi et de Victor Coulet au préfet des Bouches-du-Rhône, Marseille, 21 août 1879.

49. AD 13. 4 U 20 37, Acte 61, 8 août 1896.

50. M. AGULHON, *Marianne au pouvoir. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914*, Paris, 1989.

hydraulique grâce auquel la campagne se mue en banlieue résidentielle et usinière. Elle permet de lier mutations paysagères et changement social afin d'en fournir une lecture commune « à l'échelle topographique ». Plus largement, elle ouvre la voie à une histoire environnementale des transformations sociales et des basculements politiques.

### *Annexe*



*Vue générale des Caillols vers 1900.* Carte postale adressée le 23 juillet 1909 par Joseph Caillol au conseiller général Sacoman à l'occasion de sa nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur. Cote 1 J 66/Conseil départemental 13/Archives départementales.